



NEWSLETTER

EDITION 4, janvier 2026



LE MOT DU PRÉSIDENT

Chers amis de l'ASPEN et du Pouliguen,

En ce début d'année, le conseil d'administration se joint à moi pour vous adresser tous ses meilleurs vœux de santé, de joies familiales et amicales, de bonheur et de réussite dans vos projets personnels et professionnels en 2026.

La perspective des élections municipales de mars prochain est l'occasion d'échanger et de débattre sur les projets d'avenir du Pouliguen. A ce titre, l'ASPEN va adresser à chaque liste un questionnaire sur les sujets qui nous concernent et vous enverra la synthèse des réponses que nous aurons reçues.

L'association animée par le conseil, le bureau et des membres est active pour poursuivre sa mission. Fin décembre, une vingtaine d'entre nous assistait à une passionnante visite guidée du musée du grand blockhaus de Batz-sur-Mer.

Trois sujets importants vont nous solliciter en 2026 : la révision du PLU (plan local d'urbanisme) à échéance fin 2027 et la suite qui sera donnée à l'adoption par Cap Atlantique du SCoT (schéma d'orientation territoriale) d'une part et de la SIGTC (stratégie de gestion intégrée du trait de côte) d'autre part. Nous vous tiendrons informés de la suite qui sera donnée à ces différents sujets et notamment sur le traitement de « l'érosion du trait de côte et la submersion marine ». L'été prochain s'organisera autour de l'assemblée générale annuelle le mercredi 5 août et de deux soirées estivales ...

Nous inscrivons nos actions dans la lignée des attentes que vous avez exprimées lors de l'enquête début 2025. N'hésitez pas à nous challenger, nous proposer des activités, vous engager à nos côtés et à convier vos amis et proches à rejoindre l'ASPEN.

Très belle année à vous.

Damien Dessart
Président

STRATEGIE LOCALE DE GESTION INTEGREE DU TRAIT DE COTE (SLGITC)

Adoptée en 2012, la stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte a vu son existence consacrée par la loi du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face à ses effets.

Localement, quatre années plus tard, le 18 décembre 2025, l'intercommunalité « CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo » a voté en conseil communautaire, à l'unanimité, l'adoption de la stratégie locale qui concerne 9 communes sur 90 km de littoral s'étendant de Pénestin à La Baule.

L'objectif affiché : mieux comprendre et anticiper les risques à long terme, à l'horizon 2050 et 2120, afin d'adapter l'aménagement du territoire et de préserver durablement le littoral.

Un programme d'actions a été validé autour de trois axes (i) une gouvernance et un pilotage structurés (ii) l'adaptation progressive du territoire face à l'érosion et aux risques (iii) la sensibilisation, la formation et le suivi scientifique du littoral.

Un plan de 23 actions a été élaboré Présentation PowerPoint ; la première d'entre elles débutant en 2026 porte sur le diagnostic des ouvrages existants.

Depuis plusieurs années, l'ASPEN tente de suivre les travaux auxquels les associations environnementales comme la nôtre sont malheureusement peu associées, et de vous en tenir informés ; tel était l'objectif de la conférence que nous avions organisée en décembre 2023 sur le thème de l'érosion du trait de côte et de la submersion marine.

A ce jour, bien que la communication soit un des axes de travail identifié, nous regrettons un déficit d'information du public, les cartes locales d'exposition au recul du trait de côte (citées dans le programme de 23 actions) n'étant toujours pas diffusées.

Au-delà de l'absence d'un calendrier de réalisation de ces actions, le point le plus inquiétant est l'absence de débat et de perspectives quant au financement des effets du recul du trait de côte. Les élus locaux ont clairement mis en avant l'impossibilité, qui est la leur, d'indemniser à grande échelle les personnes victimes du recul du trait de côte et de la montée des eaux. Au niveau national, la création d'un fonds d'indemnisation ne semble pas voir le jour : le fonds d'érosion côtière proposé par le Comité National du Trait de Côte reste à l'état de projet...

SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) et PLU (Plan Local d'Urbanisme)

La révision du SCoT a été approuvée à l'unanimité le 18 décembre 2025 par le conseil communautaire de « CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo ». Le projet a été préalablement soumis à consultation auprès des Personnes Publiques Associées et autres organismes associés ainsi qu'à une enquête publique dont un procès-verbal de synthèse a été remis par le commissaire enquêteur. L'ASPEN a participé avec d'autres associations à la relecture du projet et à des recommandations.

Le SCoT définit le projet stratégique et les orientations d'aménagement et d'urbanisme (habitat, déplacements, économie, environnement, etc.) pour le territoire. Il inclut le PAS Projet d'Aménagement Stratégique et le DOO Document d'Orientation et d'Objectifs.

A l'échelon du Pouliguen, la procédure de révision du PLU lancée en novembre 2024 démarre début 2026 pour une durée de 2 ans environ ; une agence d'urbanisme, le cabinet Eole a été retenue pour assurer la maîtrise d'œuvre du projet. L'ASPEN, association locale d'usagers, sera consultée sur la révision du PLU.

L'érosion du trait de côte au Pouliguen

Au Pouliguen, plusieurs actions ont été menées sur la côte sauvage:

1- Fermeture et déplacement d'une portion du sentier côtier à l'angle du bd du Labégo et de l'avenue de Pierre Plate ; la raison est la dangerosité de la partie condamnée susceptible d'effondrement mettant en danger la sécurité du public.

Deux sites font actuellement l'objet d'études :

2- La baie du pavillon à la pointe de Penchâteau sur un possible renforcement du mur de soutènement très dégradé à sa base.

3- L'aménagement de l'accès à la plage de Tahiti suite à l'effondrement survenu début 2021 et du sentier côtier : projet avec le CEREMA « France vue sur mer » étude de diagnostic et de faisabilité sur la grande côte du Pouliguen. A noter qu'avait été évoqué un projet d'accès à la plage par un escalier métallique financé par Cap Atlantique pour un investissement estimé à plus de 100.000 € ...

Dans la Baie du Pouliguen, **les murs de Penchâteau** constituent un enjeu majeur pour la protection des maisons qui les surplombent. L'entretien de ces murs dont la base se situe sur le domaine public maritime incombe aux propriétaires.

L'assaut répété de la mer à chaque tempête, coup de vent, marée de fort coefficient soumet ces édifices à des dégradations répétées telles que déchaussement des maçonneries en partie basse, dégâts sur les portes d'accès à la plage etc.

L'ASPEN a lancé une enquête auprès de ses membres concernés avec l'objectif de mutualiser les retours d'expériences et d'envisager une démarche commune pour l'entretien des murs. La diversité des situations (exposition du mur, appui sur de la roche du ou sable, etc.) et le manque de documentation technique sur la nature des réparations réalisées ne permettent pas de fonder les bases d'une approche globale et concertée.

Nous poursuivons nos investigations, notamment auprès de la Fondation du Patrimoine, pour voir la faisabilité d'une approche mutualisée en vue de l'obtention de subventions.

Visite du Musée du Grand Blockhaus de Batz-sur-Mer

A l'invitation de l'ASPEN, une vingtaine de personnes dont 3 enfants se sont retrouvées au début des vacances de Noël sur le site d'un « Poste de Direction de Tir » édifié fin 1942 pour contrôler le trafic maritime entre Belle-Ile-en-Mer et Noirmoutier.

Nous avons été accueillis par Marc BRAUER résident du Pouliguen qui, avec son frère Luc, a entrepris en 1994 de faire revivre ce site en musée grâce au fonds documentaire qu'ils avaient accumulé dans leur jeunesse et qu'ils ont enrichi après l'ouverture en 1997.

Lors de cette visite guidée, nous avons pu partager son enthousiasme et sa passion pour cette page d'histoire. Plusieurs épisodes ponctués d'anecdotes ont été abordés : tragédie du paquebot Lancastria coulé en juin 1940 au large de Saint-Nazaire avec plus de 3.000 soldats anglais à son bord, échappée en extremis du cuirassé Jean-Bart en cours d'armement de Saint-Nazaire vers Casablanca, construction du mur de l'Atlantique de la frontière franco-espagnole au nord de la Norvège, raid en mars 1942 des commandos anglais au prix de lourdes pertes sur le port de Saint-Nazaire qui réussit à mettre hors service la forme écluse Joubert, épisode de la poche de Saint-Nazaire s'étendant sur 1.500 km² qui retint 130.000 civils « empochés » et qui ne sera libérée qu'avec la reddition des troupes allemandes le 11 mai 1945 près d'un an après le débarquement de Normandie.

Aujourd'hui encore, il reste de nombreux vestiges de cette défense côtière que l'armée de terre et la marine allemandes ont construits pour protéger le port de Saint-Nazaire d'une attaque des forces alliées ; le long de la côte sauvage et dans des jardins de la pointe de Penchâteau subsiste la trace de nombreux blockhaus.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR NOTRE ASSOCIATION, NOUS VOUS INVITONS A VOUS
CONNECTER SUR NOTRE SITE :
<https://aspenlepouliguen.org>



ASPEN Le Pouliguen

Comité de rédaction :
Damien Dessart et l'équipe ASPEN